

Aveyron

12 Octobre 2018 - Michel Léon

Les Grands Causses sur tous les fronts pour faciliter la mobilité du quotidien (12)

ENVIRONNEMENT | ENERGIE

Même s'il n'a pas le statut officiel d'autorité organisatrice des transports, le parc naturel régional (PNR) des Grands Causses - qui couvre un tiers du département de l'Aveyron -, développe comme une suite logique à son plan Climat lancé en 2009 des initiatives en faveur des mobilités alternatives : auto-stop et covoiturage, vélos et véhicules électriques, autopartage.



Les élus du PNR des Grands Causses ont voulu faire un état des lieux au plus près des réalités de ce vaste territoire qui, sur 325.000 hectares, rassemble 93 communes et 70.000 habitants. En 2013, le diagnostic réalisé avec l'appui de l'université de Clermont-Ferrand, du [Cerema](#) et du [Commissariat général à l'égalité des territoires](#) a confirmé l'augmentation inquiétante de la précarité énergétique des ménages.

Les déplacements, premier poste de dépenses des ménages

"Il n'est plus possible de fermer les yeux sur ces questions, explique le directeur adjoint du parc, Arnaud Boudou, alors que certains foyers au sud du parc consacrent plus de 40% de leur budget à la mobilité, comme le montre la carte de l'indice énergétique. Une situation qui a d'ailleurs tendance à s'aggraver : il y a dix ans, 70% des habitants travaillaient dans leur commune de résidence, alors qu'en 2018 ils ne sont plus que 50%." Le parcours moyen domicile-travail est de 18 km. Avec en moyenne, 1,2 voiture par ménage et 1,1 personne par déplacement, le budget consacré aux déplacements représente le premier poste de dépense des ménages.

Expérimentations et actions sur les mobilités alternatives

"Sur un territoire si peu dense, on ne peut attendre des miracles, poursuit le directeur adjoint du parc. Les élus ont compris qu'il convient de faire preuve d'imagination et rechercher d'autres solutions que le transport en commun, rare chez nous, à l'exception de la liaison par autobus entre Millau et Saint-Affrique (23.000 et 9.000 habitants), les deux principales villes qui rassemblent 40% des emplois."

Le parc a donc engagé une série d'actions alternatives et d'expérimentations, en l'ancrant dans un Scot, outil de planification intercommunale qu'il a lui-même impulsé, et qui se déploie dans les PLUi du secteur.

Dès 2012, démarche proactive en matière de covoiturage

Le premier volet a porté, en 2011, sur le covoiturage. "À l'époque, Blablacar n'existait pas, se souvient le directeur. On nous prenait pour des hurluberlus ! Pourtant, c'est de cette époque qu'a été engagée la matérialisation des premières aires de covoiturage et la création d'un site internet local de covoiturage pour un budget de 15.000 €." Ces lieux de rendez-vous pour conducteurs et auto-stoppeurs fonctionnent toujours : ces derniers n'y attendent pas plus de 3 minutes en moyenne.

Dispositif Rezopouce : 35 communes et 150 arrêts d'autostop

Depuis 2015, le PNR a adopté Rezopouce, un dispositif d'auto-stop au quotidien développé par une association et une société coopérative d'intérêt collectif, notamment sur les territoires périurbains et ruraux. Dans ce cadre, trois communautés de communes, représentant un total de 35 communes, ont mis en place 150 arrêts d'auto-stop pour un budget de 50.000 €. "Les retours sont très positifs au point que nous réfléchissons à l'extension de Rezopouce aux trajets domicile-travail, qui constituent pour nous un enjeu essentiel." (voir encadré).

Prêt de vélos électriques pour inciter à l'achat : ça fonctionne !

Autre axe : inciter à l'achat de vélos électriques. Dans ce but, le PNR a lancé depuis janvier 2016 un dispositif de prêt gratuit pour une durée d'une semaine contre un chèque de caution. Depuis, les six vélos acquis par le parc sont constamment empruntés, soit 350 prêts depuis deux ans pour des trajets domicile-travail quotidiens de 6 km en moyenne. "Via les bons d'achat que les boutiques de vélo nous proposent, nous savons que la majorité de ces cyclistes d'occasion ont acheté un vélo électrique en fin de prêt, certains ayant même revendu une de leurs deux voitures." Intéressées, quatre communes rurales ont demandé à participer à l'opération. D'ailleurs, suite à l'achat groupé de vélos par le PNR (6 vélos pour un total de 15.000 euros), plusieurs communes, dont Millau et Saint-Affrique en ont acquis de leur côté pour leurs agents, soit une trentaine supplémentaires mis à disposition par le PNR.

Autopartage à venir

Parmi d'autres solutions, le parc travaille sur la mise en place d'un autopartage avec des véhicules de collectivités ou d'entreprises. Cet ensemble de dispositifs innovants qui lui a valu d'obtenir le prix "French Mobility" en 2018.

Extension de Rezopouce aux trajets domicile-travail : études en cours
Des études fines sont en cours pour préciser le potentiel de covoiturage de Rezopouce et mettre en place des plans de déplacement inter-entreprises, en particulier sur trois zones d'activité où se concentrent la majorité des emplois. "Il s'agit de connaître les horaires des salariés, leur destination, la part des détenteurs de permis de conduire, qui n'est plus une priorité pour les jeunes. Le budget de mise en place est estimé à 35.000 €.

Contact(s)

Parc naturel régional des Grands Causses

 71, Boulevard de l'Ayrolle - BP 50126

12101 Millau Cedex

 05 65 61 35 50

 <http://www.parc-grands-causses.fr> 

Nombre d'habitants : 70000

Nombre de communes : 93


Nom de la commune la plus peuplée : Millau (23000 hab.)

Alain Fauconnier

Président

Arnaud Boudou

Directeur général adjoint, pôle aménagement, paysage & évaluation

 [05 65 61 46 65](tel:0565614665)

 arnaud.boudou@parc-grands-causses.fr